

*Des inventaires
à la
protection intégrée*

Guide pratique pour un inventaire des domaines cisterciens en France

Léon Pressouyre *

The author outlines a short handbook for the survey of Cistercian estates in France. After listing the major historic sources, both published or unpublished, he describes the wayfield investigation should be conducted and insists on the necessity of a more specific approach of Cistercian lands.

In conclusion, he stresses the urgent need of a comprehensive inventory at a time when buildings such as barns or mills and landscapes such as woodlands, fields and ponds are constantly threatened or destroyed by urban or rural development.

Le besoin d'un tel guide a été fréquemment ressenti. A l'Université, de nombreux étudiants, historiens, archéologues, historiens de l'art et parfois géographes se lancent dans l'étude monographique d'une abbaye cistercienne en méconnaissant souvent la complexité de sa réalité domaniale. Depuis quelques années, les associations de sauvegarde ont entrepris, un peu en marge du cadre traditionnel des études historiques et archéologiques des sociétés savantes (dont la plupart privilégient les abbayes et au mieux l'ensemble des bâtiments regroupés dans l'enclos monastique), de faire connaître un patrimoine rural menacé de disparition.

Ces entreprises de recensement coexistent, sur le terrain, avec celles que mène l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Mais, les motivations étant variables, les problématiques d'étude restent partielles et les méthodes de travail disparates ou même inadéquates au sujet.

Les éléments d'une méthodologie qui sont présentés ici ne prétendent pas avoir une valeur normative absolue. Rassemblés à l'Université de Paris-I au cours d'un séminaire consacré aux domaines monastiques et destiné prioritairement à des historiens et à des archéologues, ils peuvent minorer l'apport des données géographiques ou économiques en se donnant pour buts essentiels la prospection, l'inventaire et la protection d'un patrimoine rural méconnu et souvent menacé. Néanmoins, ils ont été précisés et enrichis à l'occasion de travaux universitaires publiés ou encore inédits portant notamment sur les domaines de Chaalis (F. Blary), de Preuilley (N. Picart), de Maubuisson (J.-L. Adaine), de La Noé (A. Kischinewski). D'autres travaux en cours concernent les abbayes de Feniers, du Bouchet, de Bellaigue, de Mazan. Sans épuiser un sujet inépuisable, ils permettront de resserrer les mailles d'une grille d'analyse applicable à la majorité des abbayes cisterciennes sur le sol français. Il demeure évident que cette méthodologie ne saurait être directement transposable dans d'autres pays¹.

* Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, France.

1. Principes de collecte documentaire

Les documents écrits des premiers siècles

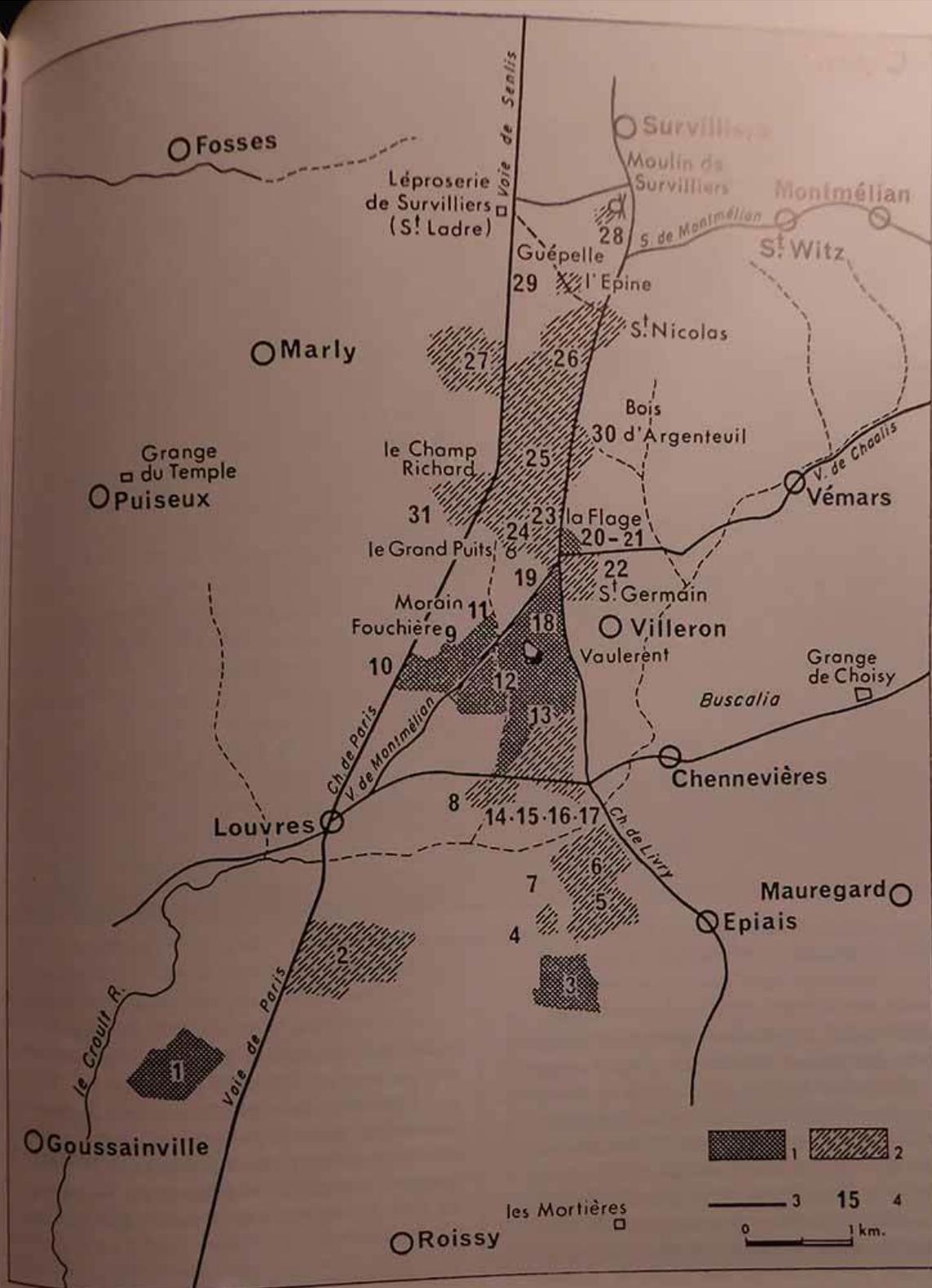
La situation nationale inscrit la vie des domaines cisterciens dans une durée particulière, la fondation de l'Ordre à la fin du XI^e siècle en Bourgogne, la suppression des abbayes et la vente des biens nationaux à la fin du XVIII^e siècle en France dressant des bornes chronologiques différentes de celles que l'on peut rencontrer ailleurs, dans l'espace européen. Cette situation impose le recours systématique à un certain nombre de sources d'archives.

Pour l'étape initiale, beaucoup de chartes de fondation ou de confirmation sont déjà publiées. Elles ont été souvent transcrites dans les cartulaires et une première vérification doit être faite d'après ces recueils où chaque abbaye (comme chaque individu ou chaque collectivité) pouvait consigner les documents de son choix. Il n'existe pas de bon recueil de référence sur les cartulaires cisterciens. Il faut donc recourir à des instruments de travail publiés mais vieillissants comme la *Bibliographie des cartulaires français* de Henri Stein² ou actualisés mais inédits comme ceux qui sont stockés dans la banque de données de la Section de Diplomatique de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (IRHT) du CNRS à Orléans-La Source³ afin de connaître les possibilités offertes par cette série documentaire. Par ailleurs, une majorité de cartulaires d'abbayes cisterciennes sont connus, soit sous forme d'analyses, soit sous forme de registres, soit, dans le meilleur des cas, par une publication intégrale et raisonnée. C'est ainsi, à titre d'exemple, qu'ont été édités les cartulaires de Bonnefont-en-Comminges, de Pontigny et d'Obazine⁴. Des *indices* très développés permettent, dans le cas de cette

dernière publication, due à Bernadette Barrière, une exploitation immédiate des renseignements intéressant le domaine : lieux dits, cultures, régimes d'exploitation, noms de personnes ont été systématiquement indexés, contrairement à ce qui se passe dans des éditions anciennes où une discrimination fondamentale passe sous silence des faits majeurs et des acteurs privilégiés de l'histoire économique et sociale.

Pour connaître les premiers éléments patrimoniaux d'un domaine cistercien, les granges qui font partie de la dotation initiale, la consultation d'un petit nombre de sources - qu'elles soient ou non incluses dans les cartulaires - s'impose. Il faut citer en première ligne les documents de la chancellerie pontificale, car la plupart des abbayes cisterciennes ont eu à cœur de placer leur domaine sous l'autorité du Saint-Siège. Les bulles de confirmation des biens qui ont été régulièrement émises en réponse aux demandes des abbés ou abbesses des XII^e et XIII^e siècles constituent, par l'énumération (précise puisque dictée par le destinataire) qu'elles comportent, une source fondamentale pour l'étude des domaines⁵.

La plupart se trouvent transcrites ou analysées dans la monumentale publication collective de l'Université de Göttingen, *Papsturkunden in Frankreich*⁶. Certaines, toutefois, ont échappé à ce recensement, comme la bulle émise le 21 octobre 1204 par Innocent III en faveur de l'abbaye de Chaalis⁷. Il convient donc de rechercher activement les originaux, les transcriptions ou les copies partielles des actes pontificaux sans partir du postulat que tous sont connus ; normalement conservés dans la Série H des archives départementales, beaucoup sont passés soit dans les bibliothèques publiques de France, soit dans des collections étrangères, sans avoir été ni publiés ni étudiés. Des remarques analogues pourraient être faites à



1. Le terroir de la grange de Vaulerent en 1248 d'après Charles Higounet.

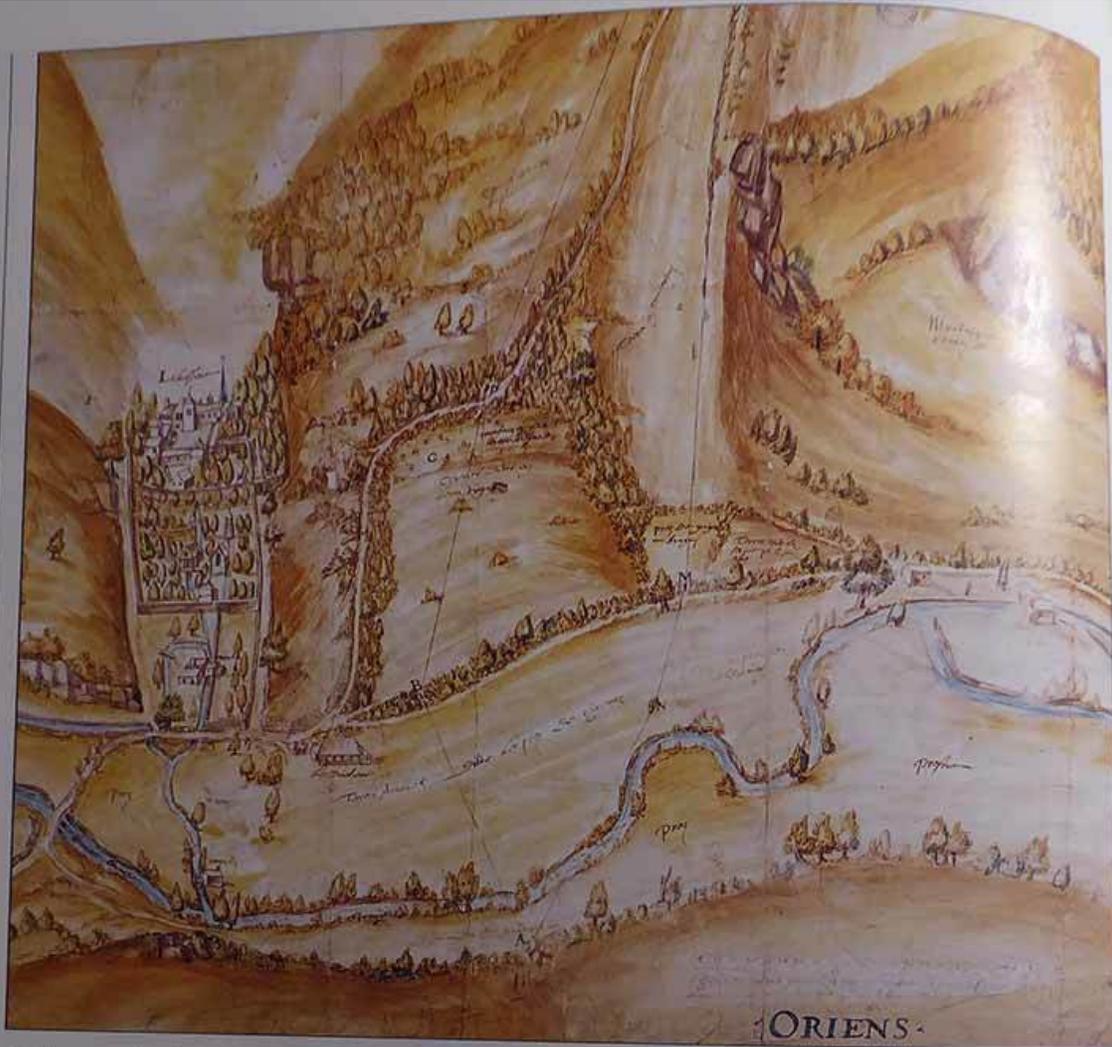
1. Parcelles identifiées avec précision.

2. Parcelles restituées.

3. Voies et chemins mentionnés dans les documents du XIII^e siècle.

4. Renvoi aux articles de l'état de 1248.

propos des actes royaux ou seigneuriaux relatifs aux domaines cisterciens. Une série documentaire importante est constituée par les actes des rois de France, facilement accessibles à partir du règne de Louis VI^e. Il ne faut pas négliger pour autant les actes des seigneurs laïcs ou ecclésiastiques. L'exploitation de ces sources doit être recommandée



2. Plan cavalier de l'abbaye de La Bussière levé en 1579 par Evrard Bredin (Dijon, Archives départementales de la Côte d'Or).

parallèlement à celle des cartulaires cisterciens : elle permet en effet de mieux évaluer les intentions des donateurs et le contexte précis dans lequel s'exercent leurs libéralités.

L'évolution des domaines cisterciens au cours des trois premiers siècles de la vie de l'Ordre a fait l'objet d'un grand nombre d'études dont beaucoup constituent de véritables modèles méthodologiques⁹. Les politiques de regroupement des terres, le recours aux échanges et aux achats pour parachever ou corriger l'effet des premières donations, l'échec du faire-valoir direct qui débouche dans la sous-traitance par fermage ou induit des politiques de fondation de villes nouvelles ont été systématiquement étudiés par les historiens, notamment à l'occasion du troisième colloque de Flaran¹⁰. La typologie des sources et la problématique d'études sont

donc bien connues et il n'est pas nécessaire d'y revenir ici. Tout au plus insistera-t-on sur l'intérêt des cartulaires particuliers constitués pour regrouper la documentation concernant une activité spécifique : comptes forestiers, cartulaires du fer ou du sel dans les abbayes de la Bourgogne ducale ou comtale¹¹ etc.

Les documents figurés

L'époque moderne voit l'apparition de nouvelles sources qui sont essentiellement cartographiques. Les plus anciens « cadastres » cisterciens remontent au XIII^e siècle, comme celui de Vaulerent (1248)¹². Encore faut-il s'entendre sur la signification du terme : il ne s'agit que d'un état des lieux indiquant « pour chacune des parcelles du terroir, la situation et le plus souvent le nom,

la cor
de pr
terres
leur
l'inté
ment
rique
magi
L
ciste
XVII^e
des
grap
vers
rele
Blet
non
régt
doiv
seul
cier
adv
l'ex
le d
que
cet
ren
an
qu
d'a
cor
vis
mu
lor
de
ple
H.
me
ce
gn
de
ci
ne

«contenance en arpents, les charges» avant de procéder à une récapitulation générale des terres fondée sur leur régime d'imposition et leur répartition en trois soles. Quel que soit l'intérêt de ce document, il n'est pas directement exploitable par la cartographie historique, sauf à être interprété, comme l'a fait géographiquement Charles Higounet (Fig. 1).

Les premiers plans fiables de domaines cisterciens sont rarement antérieurs au XVIII^e siècle (Fig 2). On doit signaler comme rarités quelques incunables de la cartographie juridique, comme le *rotulus* exécuté vers 1460 à Saint-Omer et comportant le relevé minutieux des moulins de l'abbaye de Landecques¹³. C'est plus tardivement que les nombreux litiges ont entraîné l'exécution régulière de cartes de contestation¹⁴. Celles-ci doivent être obligatoirement recherchées non seulement dans les fonds des abbayes cisterciennes mais encore dans celui des parties diverses chaque fois que l'on découvre l'existence d'un litige, à plus forte raison celle d'un procès. Il ne faut pas oublier non plus que les qualités graphiques et picturales de cette documentation l'ont rendue particulièrement vulnérable. Beaucoup de cartes annexées à des dossiers de procédure manquent à l'appel. Certaines se retrouvent dans d'autres fonds, publics ou privés. La même constatation vaut pour les plans terriers, visuels, géométriques ou mixtes qui se sont multipliés au XVIII^e siècle et qui constituent, lorsqu'ils subsistent, une véritable providence pour les chercheurs¹⁵.

Une mention spéciale doit être faite des plans de bornage. Des études comme celle de H. Müller-Hengstenberg à Heisterbach ont montré tout le parti que l'on pouvait tirer de ces relevés précis où chaque borne est signalée, localisée, numérotée¹⁶. L'application de cette méthode de recherche aux domaines cisterciens français est une des voies que notre colloque pourrait contribuer à ouvrir,

comme l'a montré ici même Terryl Kinder, par l'exemple de Pontigny.

La documentation cartographique relative aux abbayes cisterciennes, en dépit de son incontestable richesse, doit être vérifiée et complétée par des sources puisées à d'autres fonds. En dehors des plans d'Intendance (Série C des archives départementales) on signalera ici, sans que cette énumération soit limitative, les fonds des Eaux et forêts pour lequel la grande réformation des forêts royales menée par Colbert (1663-1678) a entraîné les arpenteurs à vérifier les confronts et les voisinages¹⁷, celui des Ponts et chaussées, où l'intervention des ingénieurs se marque par des relevés de grande qualité le long des voies royales¹⁸, celui du Domaine fluvial pour lequel les sources annexes sont également d'un intérêt capital¹⁹.

Une ultime saisie des domaines : la vente des biens nationaux.

Le repérage des éléments domaniaux cisterciens vendus comme biens nationaux est une entreprise plus longue et souvent plus ardue que le dépouillement des fonds d'Ancien régime. En l'absence d'études particulières, il convient de se plier à la méthodologie générale en gardant présentes à l'esprit les caractéristiques de la Série Q des archives départementales, source principale de la recherche²⁰. Lorsqu'un domaine cistercien s'étend sur plusieurs départements, il faut dépouiller chacun des fonds des districts concernés, aucun regroupement par entité originelle n'ayant été opéré par l'administration. Divers classements des ventes sont attestés : classement chronologique (il faut alors retrouver la date de l'événement) classement topographique, classement par lots, voire, plus rarement, par acquéreur. Il faut insister sur la nécessité de vérifier par un recours aux sommiers, qui livrent l'ensemble de l'adjudication, les procès-verbaux d'adju-

dication, toujours fragmentaires et souvent incomplets.

Il faut aussi tenir compte du fait que les ventes, si elles ont fléchi, n'ont pas cessé après 1795 : on vend encore pendant longtemps des biens nationaux au XIX^e siècle : en 1833 dans l'Eure, en 1856 dans la Seine-Maritime (alors Seine-Inférieure). À cette date, il convient, bien sûr, d'explorer la série M et non plus la série Q, en observant les mêmes règles de prudence.

Rappelons enfin, à la suite des historiens de la Révolution, que certains biens nationaux n'ont jamais affronté la procédure de vente aux enchères, soit qu'ils aient été « oubliés » (comme la forêt de Louviers et ses 1 150 hectares) soit que les communes s'en soient déclarées attributaires, soit qu'ils aient été affectés à de nouvelles institutions (Légion d'honneur, Sénatoreries), soit qu'ils aient été donnés en indemnisation aux Hôpitaux dont le patrimoine avait été vendu en 1795. Ces cas particuliers, dont il ne faut ni exagérer le nombre ni pourtant minimiser l'importance, doivent inciter à la vigilance, dès qu'une série Q paraît inexplicablement lacunaire. Si fastidieuse que soit la recherche, cette période ne peut être mise entre parenthèses. C'est à partir de la saisie de l'état du domaine à la fin de l'Ancien Régime que l'on passe à l'étape suivante, celle du repérage topographique.

II. Principes de repérage cartographique et d'enquête de terrain

Des archives au cadastre

La masse d'informations concernant les domaines cisterciens est généralement considérable, mais il arrive très souvent qu'elle soit exploitée à des fins d'histoire économique sans déboucher sur une étude de terrain. Celle-ci n'est possible qu'au terme d'un repérage cartographique minutieux, selon les

méthodes de la géographie historique. À partir de tracés peu évolutifs, comme ceux des lignes de crête ou des cours d'eau, à partir de points fixes qui peuvent s'identifier à certains monuments, il est possible de replacer sur un plan géométrique fiable, comme le cadastre, les éléments variables d'un plan visuel plus ancien : végétation et cultures, limites de parcelles, voirie, cours d'eau et plans d'eau, mines et carrières, etc.

Avant de recourir au cadastre parcellaire napoléonien, document essentiel et d'usage général défini par le loi du 15 septembre 1807, on s'assurera que l'abbaye étudiée ne se situe pas dans une zone où existent des sources plus anciennes, plans parcellaires établis par paroisses au XVIII^e siècle²¹, cadastre savoyard de 1738²², cadastres par masses de culture levés en exécution de l'arrêté du 11 Messidor an X (30 juin 1802) etc.²³ On s'assurera également de l'état de la documentation cadastrale préparatoire, qui réserve souvent d'heureuses surprises²⁴.

Sur le « fond de carte » constitué par la superposition des relevés anciens, ramenés à une échelle commune qui pourrait être celle du cadastre actuel, il y a lieu de replacer les très nombreux toponymes relevés dans la documentation écrite d'époque médiévale et post-médiévale. Leur identification ou leur concordance peut être facilitée par la consultation des dictionnaires topographiques, lorsque de tels instruments existent²⁵. Par ailleurs, les études de microtoponymie²⁶ s'avèrent particulièrement importantes en ce qui concerne l'histoire de l'occupation du sol et celle des défrichements pour laquelle le huitième colloque de Flaran fournit une utile mise au point sur les travaux antérieurs à 1986²⁷.

Pour être complète, l'enquête microtoponymique ne doit pas seulement relever sur les cartes de l'époque moderne et contempo-

raîne les traces d'anciens lieux-dits, mais elle doit s'accompagner d'une enquête orale de type ethnographique, la mémoire collective conservant parfois encore le souvenir de sites négligés par les topographes. Il faut aussi prendre garde à ne pas oublier les toponymes créés au lendemain de la Révolution par référence à une situation révolue (Bois-l'Abbé, la Mare-aux-Moines, le Moulin Notre-Dame etc.). A ce propos, on rappellera que la documentation d'archives et la documentation cartographique concernant les domaines ne s'arrêtent pas à leur vente mais qu'elles doivent intégrer nécessairement un certain nombre de fonds du XIX^e siècle : les travaux de voirie, les créations de lignes de chemins de fer, le creusement de voies navigables nous valent souvent des précisions du plus grand intérêt sur des bâtiments d'exploitation, des terroirs ou des aménagements anciens.

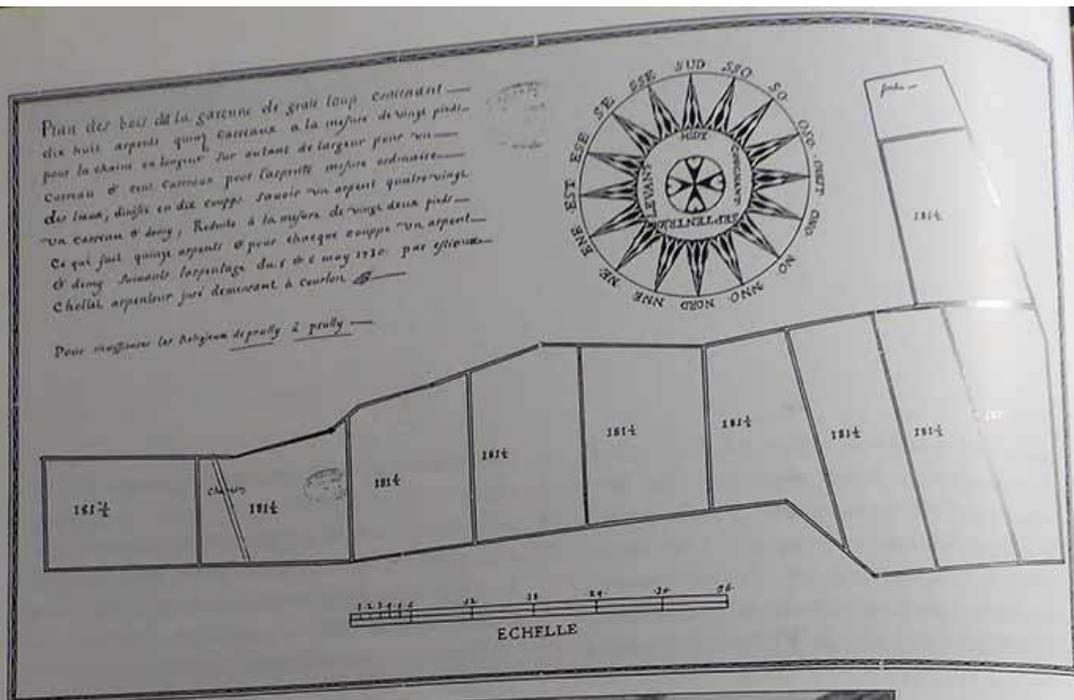
Du cadastre au terrain.

La prise en compte des données topographiques et toponymiques, la traduction cartographique de ces données constituent un premier progrès par rapport aux études traditionnelles - essentiellement socio-économiques - d'histoire domaniale, qui ne sont pas directement exploitables par les archéologues²⁸.

L'une des questions qui se posent à ce stade est celle du système cartographique à adopter : faut-il retenir une échelle unique, celle du 1/1 000, par exemple, ou diverses échelles ? Faut-il recommander une normalisation des symboles et laquelle ? Ces débats, inhérents à l'établissement de toute carte archéologique, sont probablement prématurés, dans la mesure où la recherche sur les domaines cisterciens en est encore au stade expérimental et où elle se greffe sur les traditions diverses, à l'échelon régional ou nation-

nal²⁹. Au cours des prochaines années il sera temps de comparer les essais cartographiques et de dégager éventuellement des codes communs, valables pour tout l'espace européen, ce qui constituerait presque une provocation à l'heure actuelle.

Dans le processus qui conduit de la cartographie historique à l'exploration archéologique, l'étape de la prospection aérienne précède, en bonne logique, celle de la prospection au sol. Mais la situation de la France est à cet égard paradoxale. Une problématique d'étude des campagnes affinée par des historiens, des géographes, des archéologues³⁰, une longue expérience des méthodes de l'archéologie aérienne³¹ n'ont débouché jusqu'ici que rarement sur des campagnes photographiques concernant les sites cisterciens comparables à celles qui ont été menées en Angleterre. L'application de principes d'étude très généraux à d'anciens domaines monastiques a été surtout le fait de médiévistes qui, comme Charles Higounet ou Robert Fossier, ont montré tout le parti à tirer d'une analyse serrée de la couverture aérienne de l'Institut géographique national pour la période antérieure aux grands remembrements des années 1970. La méthode s'est ainsi trouvée réservée à des enquêtes de géographie historique plutôt qu'à la prospection proprement dite³². On en est réduit à des constats d'évidence : le repérage - en positif ou en négatif - des anciens étangs, rus ou canaux, des traces d'habitats et de cheminements s'accompagne, comme on peut s'y attendre, de la mise en évidence de petits éléments effacés du parcellaire cadastral par des mutations de propriété ayant donné lieu à démembrement ou à remembrement, mais néanmoins physiquement intacts. Il en est ainsi de nombreuses clairières, mais aussi de garennes comme celle de Gratteloup à Preuilly (Fig 3-4) ou de parcs à gibier³³. Du



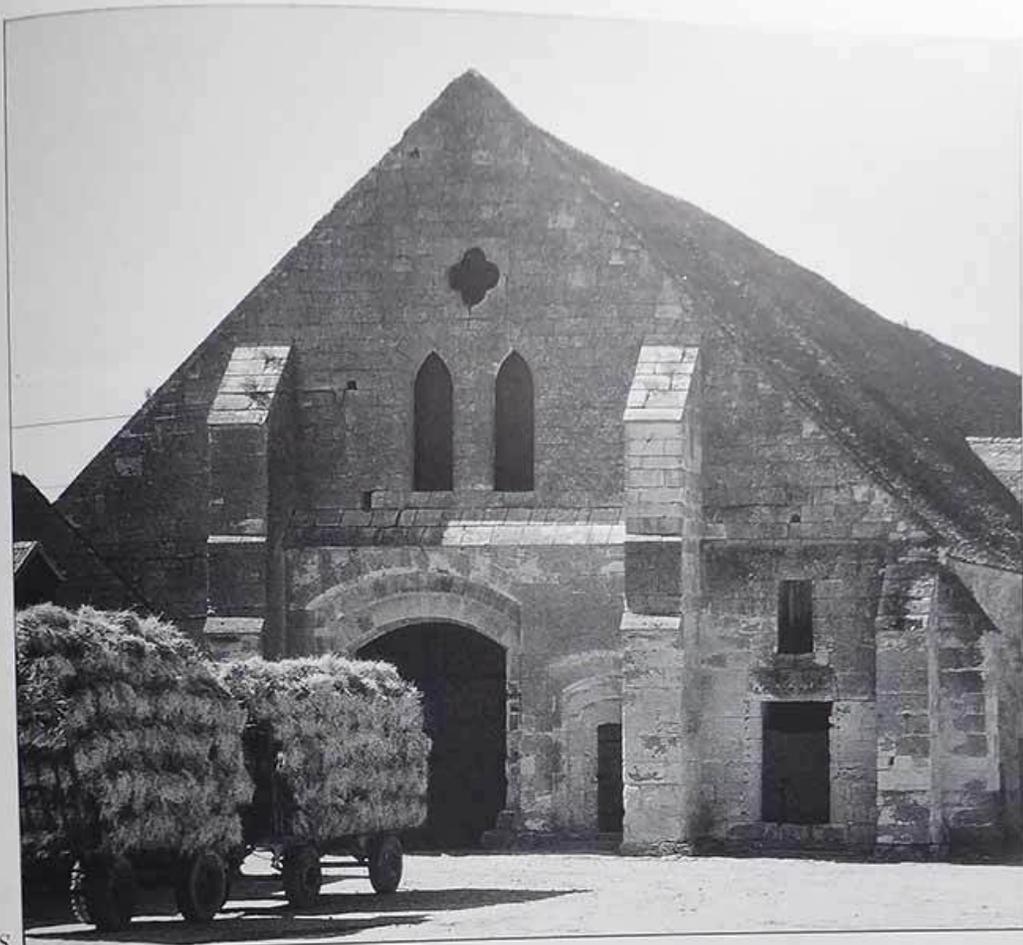
3. La garenne
 de Gratteloup,
 dans le domaine
 de Preully, en
 1730.
 Archives
 départementales.
 de Seine-
 et-Marne.

4. La garenne
 de Gratteloup
 en 1990,
 vue aérienne.
 © ICN.

point de vue méthodique, une opposition fondamentale doit être faite entre les régions de plaine, où les remembrements ont été généralement très poussés et les régions de moyenne montagne où subsistent encore des formes anciennes de parcellaire. À cet égard, des enquêtes topographiques portant sur des domaines cisterciens situés dans des départements, des arrondissements ou des cantons «non remembrés» réserveraient probablement la surprise d'un grand nombre de paysages fossiles.

De même qu'aucune prospection aérienne publiée n'a concerné jusqu'ici l'ensemble d'un domaine cistercien en France, aucune prospection au sol n'a été systématiquement

conduite sur un tel ensemble, ni même sur une unité domaniale plus réduite, comme la grange, alors que des expériences analogues ont été menées, par exemple, dans le cadre communal³⁴. Les progrès les plus sensibles ont concerné l'inventaire et l'étude du bâti. Le mieux connu des bâtiments d'exploitation est actuellement la grange céréalière ou agropastorale. Depuis les travaux pionniers de Colin Platt en Angleterre³⁵, les études se sont multipliées, avec le secours occasionnel de méthodes archéométriques et notamment de la dendro-chronologie tout récemment appliquée, par exemple, à l'étude des granges de Bonnevaux et de Chaloché³⁶. La typologie et, dans une large mesure, la chronologie de ces



5. La grange
de Fourcheret.
© Bernard
Aclouque, CNMHS.

grandes constructions (Fig 5), presque omniprésentes dans le monde cistercien, tend à se préciser, bien qu'une étude de synthèse, rendue difficile par l'extrême abondance des témoins conservés, ne puisse être encore envisagée³⁷.

On est moins avancé en ce qui concerne d'autres unités de production, comme les celliers, qui n'ont guère été étudiés que dans un cadre monographique, mais les enquêtes récentes ont mis en évidence de nombreux éléments immobiliers en rapport avec l'hydraulique. Venant après la publication collective *Die Wasserversorgung im Mittelalter*³⁸, le colloque sur *L'hydraulique monastique* qui s'est tenu à l'abbaye de Royaumont

du 18 au 20 juin 1992 a fait le point des recherches sur les formes liées aux réseaux d'adduction, de distribution et d'évacuation des eaux (conduites forcées, aqueducs, canaux, bassins et fontaines, viviers, chaussées et digues), ainsi que sur les bâtiments à usage «industriel», essentiellement les moulins. La publication des actes du colloque, annoncée par la Fondation Royaumont, dispense d'une longue bibliographie des travaux antérieurs.

Une attention particulière a été accordée au patrimoine «proto-industriel» des abbayes cisterciennes trop négligé jusqu'ici. Les enquêtes de terrain ont souvent révélé, l'existence non seulement des glaisières, mais

des fours tuiliers et de leurs annexes (Fig 6), dont les abbayes de Chaalis et de Preuilly ont livré de si beaux exemples³⁹. Des verreries, comme celle de Pairu en Argonne, ont été prospectées ou fouillées⁴⁰. La recherche a surtout porté sur les forges, à la faveur des travaux que Paul Benoît consacre à la sidérurgie médiévale. Toutefois, on est loin de disposer à l'heure actuelle d'une documentation comparable à celle qui concerne les granges agro-pastorales et la typologie des forges proposée par Denis Cailleaux ne doit être admise qu'à titre d'hypothèse de travail, sous réserve de vérifications⁴¹.

L'enquête sur les domaines cisterciens progresse donc de façon inégale. L'initiative parisienne concerne d'abord l'Île-de-France, alors que d'autres régions présentent, à l'évidence, un champ d'études plus stimulant. Elle se concentre, par la force des choses, sur les établissements agricoles les mieux repré-

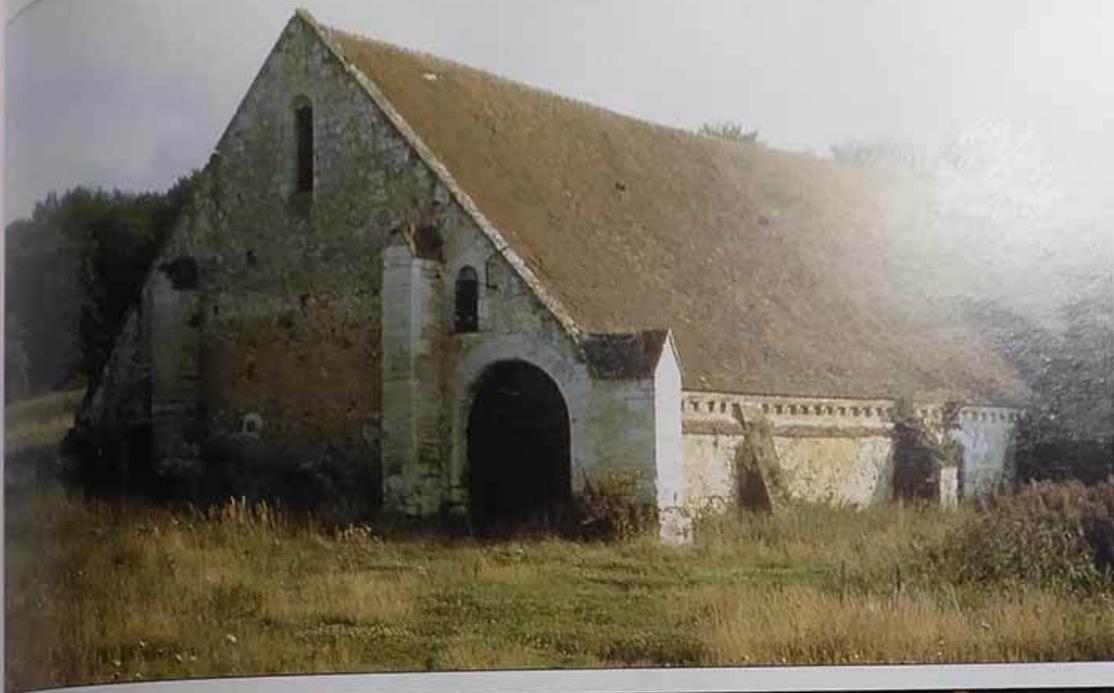
sentés - les granges céréalières ou agro-pastorales - alors que d'autres structures mériteraient sans doute d'être privilégiées.

Cette enquête représente pourtant le rendez-vous de la dernière chance avec des témoins menacés de l'histoire médiévale : à l'heure où, ballotée entre le défi d'une production compétitive et la démission du « gel des terres », l'agriculture française cherche ses marques, beaucoup de granges, de celliers, de moulins disparaissent ou menacent de disparaître sous nos yeux, victimes d'une mutation socio-économique sans précédent (Fig. 7-8).

Une course de vitesse, dans laquelle l'inventaire et la protection devraient aller au même rythme est engagée. Le temps n'est plus où, au terme de leur monumentale étude sur *L'architecture cistercienne en France*, Marcel Aubert et la marquise de Maillé se contentaient de nous livrer un



6. Four tuilier de la Mare Vincent (abbaye de Preuilly), travée est du four.
© Nathalie Picart.



• La grange de Froidmont à Hermes (Oise).

1. État au 29 août 1984 (ci-dessus).
 2. État au 14 octobre 1990 (ci-contre).
 © Bernard Rochon.



maigre échantillon d'éléments domaniaux, à la ville comme à la campagne⁴². Mais, si notre connaissance du patrimoine cistercien a considérablement évolué, la survie de ces structures bâties sans forte connotation religieuse au sein d'un environnement souvent bouleversé par l'évolution agraire ou par l'urbanisation ne se trouve pas pour autant assurée. L'un des buts de ce colloque serait d'établir un lien plus fort entre l'inventaire, la prospection et les politiques de conserva-

tion à la faveur de l'intérêt qui s'attache aujourd'hui aux paramètres de l'écologie historique, science apparue au cours des années 1970⁴³ mais de plus en plus accordée aux besoins des sociétés de la fin du XX^e siècle.

Notes

1. Il est désormais facile de connaître les travaux portant sur des établissements cisterciens situés hors de France grâce au *Bulletin d'histoire cistercienne* qui constitue le supplément annuel de la revue *Cîteaux* depuis le tome XXX-VII de cette publication (1987). Pour les principes généraux d'étude des établissements réguliers, on peut encore se référer, en les actualisant, aux conseils donnés par l'abbé Carrière dans un ouvrage ancien : Victor Carrière, *Introduction aux études d'histoire ecclésiastique locale*, t. I. Les sources manuscrites, Paris, Letouzey et Ané, 1940 (Bibliothèque de la Société d'histoire ecclésiastique de la France).

2. Henri Stein, *Bibliographie générale des cartulaires français ou relatifs à l'histoire de France*, Paris, Picard, 1907. La réédition de cet ouvrage (Nedeln, Liechtenstein, Kraus Reprints, 1967) ne comporte ni additions ni corrections.

3. Plusieurs publications ont rendu accessibles les premiers dépouillements de cette section de l'IRHT. Voir essentiellement : Jacqueline Le Braz, « Répertoire des cartulaires de l'Ancienne France », *Bulletin de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes*, 12 (1963), p. 113-125 : diocèse de Laon ; 13 (1964-1965), p. 101-110 : diocèse de Soissons ; 14 (1966), p. 97-108 : diocèse de Châlons. L'entreprise, mise en sommeil, a été reprise en 1990 sous la direction d'Anne-Marie Legras, à partir de campagnes systématiques de microfilmage. Le nouveau *Répertoire des cartulaires*, conçu dans le cadre des provinces ecclésiastiques, sera publié par fascicules séparés.

4. Charles Samaran et Charles Higounet, *Recueil des actes de l'abbaye cistercienne de Bonnefont-en-Comminges*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques,

1970 (Collection des Documents inédits sur l'histoire de France) ; Martine Garrigou, *Le premier cartulaire de l'abbaye cistercienne de Pontigny (XII-XIII^e siècles)*, Paris, Comité des Documents inédits sur l'histoire de France) ; Bernadette Barrière, *Le cartulaire de l'abbaye cistercienne d'Obazine (XII-XIII^e siècle)*, Clermont-Ferrand, 1989 (Publications de l'Institut d'Études du Massif Central, 33).

5. Exemples d'études récentes : René Locatelli, « Papauté et cisterciens du diocèse de Besançon au XII^e siècle », dans *L'Église de France et la papauté (XII^e-XIII^e siècles)*, Actes du XXVI^e colloque historique franco-allemand organisé en coopération avec l'École nationale des chartes par l'Institut historique allemand de Paris (Paris, 17-19 octobre 1990), Bonn, Bouvier, 1993, p. 304-325 ; Benoît Chauvin, « Papauté et abbayes cisterciennes du duché de Bourgogne au XII^e siècle », *ibid.*, p. 326-362.

6. Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften in Göttingen, Philologisch-historische Klasse. La série a été inaugurée en 1906. Le dernier volume paru est celui de Dietrich Lohrman, *Nordliche Île-de-France und Vermandois*, Göttingen, 1976. Un prochain volume est annoncé par Rolf Grosse. Pour une analyse historiographique de l'entreprise, on se reportera à Dietrich Lohrman, « Genèse et perspectives d'une *Gallia pontificia* », dans *L'Église de France et la papauté (X^e-XIII^e siècles)*, ouvrage cité, p. 13-30. Voir par ailleurs : Bernard Barbiche, *Les actes pontificaux originaux (1198-1415) des Archives nationales de Paris*, 3 vol., Cité du Vatican, 1975-1982 (Index auctorum Romanorum pontificum, 1-3).

7. François Blary, *Le domaine de Chalais, XII^e-XIII^e siècles. Approches archéologiques des établissements agri-*

coles et
abbaye
CTHS, 18
section d'
toire de l'
8. Da
«Chartes
l'histoire
les soins
criptions
en dernière
Recueil d
t. I et II,
IV année
1994).
9. Cit
deux m
Pierre
Cherlieu,
nomie et
1976 :
L'abbay
Limous
Patrimoi
10. L
Géogra
Moyen
dernes,
l'abbaye
journées
toire, I
Auch, I
11. B
et doct
l'histoi
Saunie
archive
(1170-
lation
(1975,
Benoît
bourgu
pour s
sidéru
Moyen
gogne,
Voir
«Les
antérie
duché
apport
lurgie
Denis
et mè
médié
Picard
12.
grange
et exp
tation
XIII^e»

cales et industriels d'une abbaye cistercienne, Paris, CTHS, 1989 (Mémoires de la section d'archéologie et d'histoire de l'art, III), p. 394-396.

8. Dans la collection «Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France publiés par les soins de l'Académie des inscriptions et belles-lettres», voir en dernier lieu : Jean Dufour, *Recueil des Actes de Louis VI*, t. I et II, Paris, 1992 (t. III et IV annoncés pour 1993 et 1994).

9. Citons, à titre d'exemple, deux monographies : Jean-Pierre Kempf, *L'abbaye de Cherlieu, XII^e-XIII^e siècle, Économie et Société*, Vesoul, Salsa, 1976 ; Bernadette Barrière, *L'abbaye d'Obazine en Bas-Limousin, Les origines, le Patrimoine*, Tulle, 1977.

10. *L'économie cistercienne. Géographie. Mutations du Moyen Age aux temps modernes*, Centre culturel de l'abbaye de Flaran, Troisièmes journées internationales d'histoire, 16-18 septembre 1981, Auch, 1983.

11. Benoît Chauvin, «Notes et documents pour servir à l'histoire du sel de Lons-le-Saunier au Moyen Age. Les archives de l'abbaye de Balerne (1170-1267)», *Société d'émulation du Jura, Travaux*, (1975-1976), p. 33-126 ; Benoît Chauvin, «Documents bourguignons (v. 1150-1312) pour servir à l'histoire de la sidérurgie cistercienne au Moyen Age», *Annales de Bourgogne*, 60 (1988) p. 20-63. Voir aussi Benoît Chauvin, «Les archives cisterciennes antérieures à 1350 des comté et duché de Bourgogne et leurs apports à l'histoire de la métallurgie» dans Paul Benoît et Denis Cailleaux (dir.), *Moines et métallurgie dans la France médiévale*, Paris, AÉDEH - Picard, p. 143-177.

12. Charles Higounet, *La grange de Vaulerent : structure et exploitation d'un terroir cistercien de la plaine de France, XIIe-XVe siècle*, Paris, SEV-

PEN, 1965 (École Pratique des Hautes Études, VI^e section, Centre de Recherches Historiques. Les Hommes et la Terre, X).

13. Catalogue de l'exposition *Saint Bernard et le monde cistercien*, 2^e édition, Paris, Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites, 1992, n^o 123, p. 244-245 (notice de Patricia Stirnemann).

14. Pour les débuts de la cartographie juridique, voir : François de Dainville, S.J., «Cartes et contestations au XV^e siècle», *Imago mundi*, 24 (1970) p. 99-121.

15. Introduction aux recherches cartographiques dans : François de Dainville, S. J., *Le langage des géographes. Termes, signes, couleurs des cartes anciennes 1500-1800*, Paris, Picard, 1964. Voir aussi : Albert Soboul, «Note sur l'étude des documents fonciers du XVIII^e siècle», *Actes du 89^e congrès national des Sociétés Savantes* (Lyon, 1964), Section d'Histoire moderne et contemporaine, t. I, Paris, CTHS., 1964, p. 231-257 et Jacques Dupaquier, «Étude de la propriété et de la société rurale d'après les terriers», *ibid.* p. 259-270.

16. H. Müller-Hengstenberg, «Grenz- und Gütersteine der Abtei Heisterbach. Entstehung, Bedeutung, Verlust und erhaltener Restbestand», *Rheinische Heimatpflege*, N. F. 28, 1991, p. 9-13.

17. Voir : Michel Devèze, *La grande réformation des forêts sous Colbert (1661-1680)*, Nancy, Georges Thomas, 1962 ; pour une initiation à la recherche, on consultera le volume collectif publié par le Groupe d'Histoire des Forêts françaises de l'Institut d'histoire moderne et contemporaine (Paris) sous le titre *Histoire des forêts françaises : guide de recherche*, Paris, éditions du CNRS, 1982.

18. Chaque fois qu'une ancienne route royale (la majorité des routes nationales

actuelles en reprenant le tracé) traverse un domaine cistercien, il faut rechercher les plans très précis levés au XVIII^e siècle par les ingénieurs des Ponts et chaussées, essentiellement aux Archives nationales (sous-série F 14, Travaux publics), accessoirement dans les fonds des archives départementales (série C) et à la Bibliothèque de l'École des ponts et chaussées. Pour une introduction à la cartographie routière, voir : Pierre Fustier, *L'homme et les routes*, Paris, Picard, 1972 ; Georges Reverdy, *Histoire des grandes liaisons françaises*, Paris, Revue générale des routes et des aérodrodromes, t. I, 1981, t. II, 1982 ; le même éditeur a publié une série d'études régionales, parmi lesquelles je cite, à titre d'exemple Jean Mesqui, *Les routes dans la Brie et la Champagne occidentale*, Paris, Revue générale des routes et des aérodrodromes, 1980.

19. Signalons principalement, aux Archives Nationales, la sous-série H 4, où sont conservés les documents réunis au XVIII^e siècle par la Commission des péages et notamment des titres de propriété remis à l'administration et établissant l'origine (parfois lointaine) des droits. Ces documents peuvent être recoupés par les fonds d'Intendance des archives départementales (série C). Toujours aux Archives nationales, les sous-séries F 12, F 14, Q 3, NN, doivent également être consultées. Tous les cours d'eau importants sont en outre sous la juridiction du Service de la navigation qui dispose d'archives de subdivision dont le principal intérêt est de renseigner sur les aménagements de l'époque contemporaine.

20. Sur les ventes de biens nationaux (qui sont étudiées depuis plus d'un siècle), il n'existe pas d'ouvrage de synthèse récent, du fait de la disparité des problématiques de recherche et de l'éparpillement

University of Wales Press, 1990.

30. On consultera par exemple, dans une abondante production scientifique, Georges Duby et Armand Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, 1. *La formation des campagnes françaises des origines à 1340*, Paris, Éditions du Seuil, 1975 ; 2. *L'âge classique des paysans, 1340-1789*, Paris, Éditions du Seuil, 1977 ; Jean-Robert Pitte, *Histoire du paysage français*, Paris, Tallandier, 1983, 2 vol. ; Monique Clavel-Lévêque, Guy Lemarchand, Marie-Thérèse Lorcin, *Les campagnes françaises. Précis d'histoire rurale*, Paris, Éditions Sociales, 1983 ; Annick Coudart et Patrick Pion (dir.), *Archéologie de la France rurale de la préhistoire aux temps modernes*, avant-propos d'Emmanuel Le Roy-Ladurie, Paris, Belin, 1986 ; Jean Guilaine (dir.), *Pour une archéologie agraire*, Paris, Armand Colin, 1991 ; à signaler encore : Gérard Chouquez, *Histoire d'un paysage de l'époque gauloise à nos jours. Entre Bourgogne et Franche-Comté*, Paris, Éditions Epona, 1993.

31. Pour les premières prospections aériennes, voir : Raymond Chevallier, *Interprétation des photographies aériennes, études et exemples*, Paris, Institut géographique national, 1961 ; Michel de Bouard, *Manuel d'archéologie médiévale. De la fouille à l'histoire*, Paris, SEDES, 1975, III. La prospection aérienne, p. 165-176 ; pour l'état actuel de la recherche, on pourra se référer aux actes du colloque international sur l'archéologie aérienne tenu à Amiens en 1992, à paraître en 1994 dans un supplément à la *Revue archéologique de Picardie*.

32. Plutôt qu'à une foule d'articles d'accès difficile, je renvoie à deux ouvrages de synthèse essentiels : Charles Higounet, *Paysages et villages neufs du Moyen Âge*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-

Ouest, 1975 ; Robert Fossier, *Hommes et villages d'Occident au Moyen Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1992.

33. Un autre bon exemple est celui de la garenne de Maubuisson à Méry-sur-Oise, dont la topographie ancienne n'a été altérée qu'au XX^e siècle. Sur les garennes, voir : Elisabeth Zadora-Rio, «Parcs à gibier et garennes à lapins : contribution à une étude archéologique des territoires de chasse dans le paysage médiéval», dans *Hommes et terres du Nord*, 1986, n° 2-3, p. 133-139 ; Georges Germond, Louis-Marie Champême et Lyne Fernandez, «Le problème archéologique des garennes», *Archéologie médiévale*, 18, 1988, p. 239-254.

34. Elisabeth Zadora-Rio, «Archéologie et peuplement : la genèse d'un terroir communal», *Archéologie médiévale*, 17, 1987, p. 7-66 ; Elisabeth Zadora-Rio, «Prospections au sol systématiques à l'échelle d'un terroir : problèmes d'interprétation du matériel de surface», Actes du colloque Structures de l'habitat et occupation du sol dans les pays méditerranéens, les méthodes et l'apport de l'archéologie extensive, *Castrium*, II, 1988, p. 375-385.

35. Colin Platt, *The Monastic Grange in Mediaeval England. A Reassessment*, Londres, Macmillan, 1969.

36. Pour Bonnevaux, les analyses de la charpente de la Grange de Guillolet ont été effectuées en 1990 par C. Dormoy et C. Orce. Cf. Christian Dormoy, «La datation par la dendro-chronologie», Actes du colloque Cisterciens de Léoncel, Lumières et ombres sur le XIII^e siècle ; II). En plaine et en montagne (août 1991), *Les cahiers de Léoncel*, 8, 1991, p. 43-46. La charpente date de la phase IV, les bois ayant été abattus au printemps 1511. Pour Chaloché, les analyses de la charpente de la grange de l'abbaye, conduites en 1992 à l'initiative de Daniel Bontemps

(Centre de recherches sur monuments historiques) ont donné pour l'abattage des bois une fourchette comprise entre 1262 et 1275. Cette charpente du XIII^e siècle a brûlé, ainsi que la grange, au mois de mars 1993.

37. Une bibliographie sommaire sur les granges cisterciennes a été publiée en annexe à l'étude de Joëlle Tardieu et al., «Étude d'une architecture vernaculaire particulière. Les granges de l'abbaye de Bonnevaux», *Les Cahiers de Léoncel*, 8, 1991, p. 36-38. Elle est extrêmement incomplète, ne tenant compte ni des études récentes de domaines cisterciens (par exemple : François Blary, *Le domaine de Chaalis, cité supra*) ni de nombreuses monographies de granges cisterciennes (par exemple André Guy, «Aubeterre, grange bourbonnaise de l'abbaye cistercienne de Bonlieu (Creuse)», *Bulletin des Amis de Montluçon*, 42, 1991, p. 3-31, ce qui illustre les difficultés d'une enquête pourtant nécessaire.

38. *Die Wasserversorgung im Mittelalter*, Mayence, Philip von Zabern, 1991 (Geschichte der Wasserversorgung, 4).

39. Tuilerie de Commelles à Chaalis, tuilerie de la Mare-Vincent à Preully. Sous sa forme actuelle, cet ensemble très complet, comportant une glaisière, un séchoir et un four n'est pas antérieur à l'époque moderne. Il est possible qu'il ait succédé sur le même site à une tuilerie médiévale.

40. La verrerie de Pairu, établissement dépendant de l'abbaye de La Chalade, a été fouillée par François Jannin. Voir en dernier lieu : François Jannin, «Fouille des ateliers des Bercettes, Pairu, Pologne», dans *Verreries de l'Est de la France, XIII^e-XVII^e siècles. Fabrication, consommation*, 9^e supplément à la *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, Dijon, 1990, p. 247-275.